

Mensuel

Directeur de publication
Janine VAUX

Prix : 0.50 €

Publié et imprimé par la
section académique du
SNES :

40, avenue Saint-Surin
87000 LIMOGES

☎ : 05-55-79-61-24

💻 : s3lim@snes.edu

www.limoges.snes.edu

ISSN : 0759.9951

CPPAP : 0413 S 07785

Pour l'école
Pour les jeunes
Pour l'avenir
Pour le pays

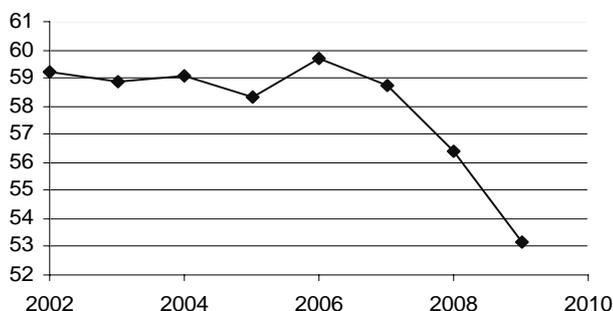
**MOBILISATION D'AMPLEUR
INCONTESTABLE
LE 19 OCTOBRE A PARIS**

- **80 000 MANIFESTANTS**
- **Soutien largement majoritaire de l'opinion (69%) aux manifestants**

Quelques heures plus tôt Valérie Pécresse déclarait « la mobilisation est en profond décalage avec la situation réelle de l'éducation qui est aujourd'hui la priorité des priorités du gouvernement »

La preuve :

Budget de l'Education nationale hors pensions en milliards d'euros constants 2002-2009



Edifiant :

La Caisse d'Epargne vient de perdre plus de **600 millions d'euros** en 3 jours en raison de spéculations « inopportunes ».

Le rapport de la commission des finances portant sur la loi de finance 2009 évalue à **776 millions d'euros** l'économie réalisée par la suppression des 30 259 emplois de fonctionnaires !

P. 1 : Edito

P. 2 et 3 : Paris le 19 octobre

P. 4 : Vers un laminage de nos
carrières et du paritarisme

19 octobre : MANIFESTATION NATIONALE , 80 000 A PARIS

Mobilisation réussie qui appelle des suites

Depuis des mois, les personnels de l'Éducation ont un défi à relever : construire un rapport de force de niveau suffisant pour espérer stopper l'offensive gouvernementale contre l'école et imposer d'autres choix.

Le SNES, la FSU s'inscrivent pleinement dans cette démarche, en ne perdant pas de vue que :

- pour rassembler, constituer des forces, beaucoup de forces, il y a nécessité de s'inscrire dans la durée,
- l'amplification du rapport de force recherché suppose l'adhésion la plus large de tous les citoyens attachés à la défense du service public d'éducation, et les sondages montrent qu'ils sont nombreux,
- l'action miracle qui pèserait sur le pouvoir sans coûter aux personnels n'existe pas. Il y a nécessité de modifier les modes d'action, tout en sachant que **la grève reste avec la manifestation le moyen privilégié dont dispose une profession pour contester des orientations ou des décisions qui la concernent.** Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que le gouvernement en place s'emploie à décrier la grève ou à en limiter le droit d'exercice.

La manifestation nationale du 19 octobre à PARIS faisant suite aux actions engagées en 2007/2008 avec les parents, les élèves était une étape importante. Son incontestable succès auquel ont largement contribué les syndi-

cats de la FSU (près de 350 participants de l'académie de Limoges) appelle des suites, de nouvelles étapes.

Le ton de la provocation choisi au soir du 19 octobre tant par X. Darcos que V. Péresse dans leurs propos, cache mal leur inquiétude de voir se dessiner une opinion de plus en plus hostile à l'orientation de leur politique éducative.

Certes, en parfaite harmonie avec la stratégie Sarkozy, ils ont découpé en « tranches » et

multiplié les fronts de la « réforme » : le supérieur, les LP (bacs pro 3 ans), le premier degré (2 heures de moins pour les élèves et réécriture inquiétante des programmes), conservant pour la fin le segment réputé le plus difficile, le second degré. Mais avec les annonces sur le lycée apparaît avec de plus en plus de cohérence le modèle d'école auquel souscrivent Sarkozy, Fillon, Darcos. Leur politique tourne le dos à la nécessité d'assurer la réussite de tous les jeunes. Elle réoriente fondamentalement le système éducatif vers une baisse de la qualité de la formation. Elle aggrave les inégalités.



La réussite du 19 octobre a contraint Darcos à un premier recul. C'est ainsi que le ministre de l'éducation, qui jusqu'alors refusait d'envisager d'aller au-delà de 27 heures de cours hebdomadaires dans la future classe de seconde, a annoncé un horaire de

30 heures et la réintégration des sciences expérimentales dans les enseignements obligatoires. C'est là indubitablement un résultat des luttes et pressions exercées.

Cette première annonce n'en reste pas moins trop ponctuelle et inscrite dans le risque de liquidation de la voie technologique, le « lycée modulaire », le « lycée à la carte », **le lycée de l'inégalité que nous récusons**. Le gouvernement doit entendre l'exigence d'une autre politique pour l'école passant par la mise en œuvre d'un budget 2009 ambitieux et l'abandon de réformes nocives, tant pour les élèves que pour les personnels.

Fort de cette mobilisation, le Snes, avec l'ensemble de la profession, interpelle le ministre et le gouvernement pour obtenir des réponses aux exigences et inquiétudes exprimées qui portent particulièrement dans le second degré sur les points suivants :

- la réforme du lycée,
- le recrutement et la formation des maîtres,
- la revalorisation des métiers de l'enseignement,
- le budget 2009.

Pour le Snes, cette mobilisation ne restera donc pas sans suite. Le gouvernement doit l'entendre.



Mardi 2 décembre

Je vote SNES

Les élections professionnelles vont permettre aux collègues titulaires (enseignants, CO-Psy, CPE) d'élire leurs représentants dans les commissions paritaires académiques et nationales pour les défendre auprès de l'administration, elles seront aussi l'occasion pour la première fois pour les personnels non titulaires (contractuels, AED, AP, AVS) d'élire aussi leurs délégués dans des CCP (commissions consultatives paritaires).

Ces élections vont se dérouler dans un contexte particulier : **le gouvernement veut liquider tous les acquis du Conseil National de la Résistance, remettre en cause nos statuts, réduire fortement les services publics et l'école publique.** Le SNES et la FSU animent des actions de résistance aux plans libéraux avec le souci de les faire partager par tous, ils sont force de proposition pour des améliorations de nos métiers et de l'école, à plusieurs reprises ils ont forcé le pouvoir à reculer ou à différer ses projets (retrait du CPE, réforme du statut d'enseignant – rapport Pochard –, frein mis à l'application de la RGPP dans notre secteur...).

L'enjeu central du 2 décembre sera de **confirmer la place prépondérante et majoritaire du SNES comme rempart contre les attaques**, comme instrument de débat pour toute la profession, comme référence à l'action majoritaire et comme porte-parole d'une profession désireuse de prendre en main son avenir professionnel.

Les collègues ont besoin d'un syndicat puissant et rassemblé, pour défendre l'école laïque, le droit à la formation pour tous, notre statut et nos salaires, pour défendre le paritarisme, c'est à dire le contrôle syndical sur les opérations de gestion pour éviter une gestion de carrière à la tête du client.

Le 2 décembre votez, faites voter pour le SNES et dès maintenant rejoignez le syndicat !

VERS UN LAMINAGE DE NOS CARRIERES ET DU PARITARISME

« Le statut de la fonction publique a permis que se constitue en France une fonction publique intègre, professionnelle et impartiale » (*rapport du Conseil d'Etat de 2003*)

Un des éléments essentiels de ce statut est le principe d'emploi et de carrière dont la progression est basée sur des promotions : avancement d'échelon et notation, listes d'aptitude, accès au grade des DCIO, accès aux hors-classes, aux chaires supérieures,... en ce qui concerne l'éducation nationale. Dans toutes ces opérations de gestion les élu(e)s du SNES ont beaucoup œuvré pour faire prévaloir la transparence, l'égalité de traitement et avancer les demandes d'amélioration pour chacun dans le respect des droits de tous.

Faire valoir ses droits, s'assurer de l'examen de son dossier dans une CAP (commission administrative paritaire) dans le cadre de règles transparentes et communes à toutes et à tous, sont des garanties statutaires.

Voilà ce dont voudrait aujourd'hui s'exonérer le gouvernement en s'attaquant aux fondements de la fonction publique. Dans le cadre des orientations énoncées l'an dernier à Nantes par N. Sarkozy, le gouvernement met en place la « révision générale des politiques publiques (RGPP). **Avec le double objectif du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et de réduction du champ des services publics, il s'agit aussi de faire prévaloir l'emploi ou la fonction aux dépens de la carrière.**

L'avancement au cours de la « carrière » ne devrait plus servir qu'à maintenir le pouvoir d'achat, ce qui entérinerait les mécanismes dévastateurs qui ont conduit à dévaloriser nos rémunérations et à rapprocher du SMIC les débuts de carrière. La progression dépendrait entièrement des situations individuelles : recours aux heures supplémentaires, fonctions occupées qui détermineraient sur la base de l'évaluation par le supérieur hiérarchique les éventuelles promotions et les indemnités...

Le paritarisme serait vidé de son sens et d'ores et déjà l'examen de certaines décisions ne serait plus soumis aux CAP.



Ainsi, le projet de note de service 2009 sur les mutations ouvre la porte à des affectations discrétionnaires sans aucune garantie de règles communes et équitables (barème purement indicatifs, généralisation du profilage de postes attribués hors barème...). C'est la porte ouverte au fait du prince, à tous les passe-droits et clientélisme et une grave atteinte au paritarisme.

La refondation « sarkozienne » veut aller beaucoup plus loin dans la remise en cause d'un contrôle paritaire transparent et dans le remplacement de règles statutaires par l'individualisation et l'arbitraire. Le métier d'enseignant se situerait dans le cadre de l'autonomie des établissements, et d'une évaluation du « mérite » et de la « performance » par le chef d'établissement.

Depuis 2005, les modalités d'accès aux hors classes, avec leur lot d'inégalités et d'arbitraire nous donnent un avant-goût de ce programme.

Les élus du SNES, par leur pugnacité en groupe de travail et en CAPA, par les démonstrations qu'ils ont pu faire (traitements inégalitaires d'un établissement à l'autre, d'une discipline à l'autre, retards d'inspection...) ont largement contribué, dans notre académie comme dans les autres, à atténuer les effets néfastes de ces nouvelles modalités. Qu'en serait-il si le statut et le paritarisme devaient subir de nouvelles attaques ?

Garantie d'une progression de la rémunération selon des règles communes s'imposant à l'administration, garantie de l'indépendance du fonctionnaire dans l'exercice des missions pour lesquelles il a été recruté, le principe de la carrière serait rendu caduc si nous laissons les projets ministériels se concrétiser.

Nous appelons donc les personnels à réagir sans attendre par **rapport aux menaces qui planent sur le paritarisme pour ce qui concerne les mutations et affectations et à signer massivement la pétition qui figure sur le site du SNES.**

Plus largement, chacun d'entre nous pourra manifester sa volonté d'une amélioration de nos statuts, d'une revalorisation de nos carrières, en assurant la représentativité nécessaire au SNES-FSU lors des élections professionnelles du mardi 2 décembre.